

Aux Clubs et Associations
d'Ille et Vilaine
affiliés à la F.F.A.A.A.

Date : 10 octobre 2018

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du CODEP35 FFAAA

L'Assemblée Générale (2017-2018) du Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine de la FFAAA a eu lieu le mercredi 10 octobre 2018 à 18h30 au Cercle Paul Bert Centre (30bis rue de Paris) sous la présidence de Martin Gaumont.

Ordre du jour :

A titre ordinaire :

- **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2016-2017**
- **Rapport moral et de gestion du Président**
- **Rapport financier du Trésorier**
- **Orientation du budget pour l'exercice 2018-2019**

Etaient présents :

Les membres du Bureau du Codep35 :

- Présents :
 - o Martin GAUMONT (Montgermont/TA Rennes) : Président
 - o Christian GALLAIS (CPB) : Trésorier
- Excusés : Agnès MALHERBE (CPB) : Secrétaire
- Absents : Christophe PRIGENT (CPB) : Vice-Président

Les représentants des clubs d'Ille-et-Vilaine :

- Présents :
 - o ARC Villejean Rennes (12 voix) : Thomas GUIONNET
 - o CPB Rennes (44 voix) : Thomas DESMARES
 - o Dojo Montgermontais (10 voix) : Martin GAUMONT
 - o TA Rennes (25 voix) : Jean-Paul AUFRAY/Martin GAUMONT
 - o Sporting Club Le Rheu (22 voix) : Pierre GUERIN/Thomas GUIONNET (procuration)
 - o Aïkido Dinard (25 voix) : Procuration donnée à Martin GAUMONT
 - o AC Guichenais (28 voix) : Jean-Pierre GUERIN
 - o AC Bainais (10 voix) : Serge CRUBLE
 - o Club de Kinomichi « Les ailes du vent » (11 voix) : Jean-Michel FRADIN
- Excusés : Aucun

- Absents : (Clubs non représentés, et sans procuration) : Aucun

Le quorum étant atteint (187 voix sur 187) l'Assemblée Générale peut valablement se dérouler.

1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2016-2017

Reçu par tous, le PV est approuvé à l'unanimité.

2- Rapport moral

2.1 Bilan des stages

Le Président rappelle l'activité de l'année écoulée, notamment les stages :

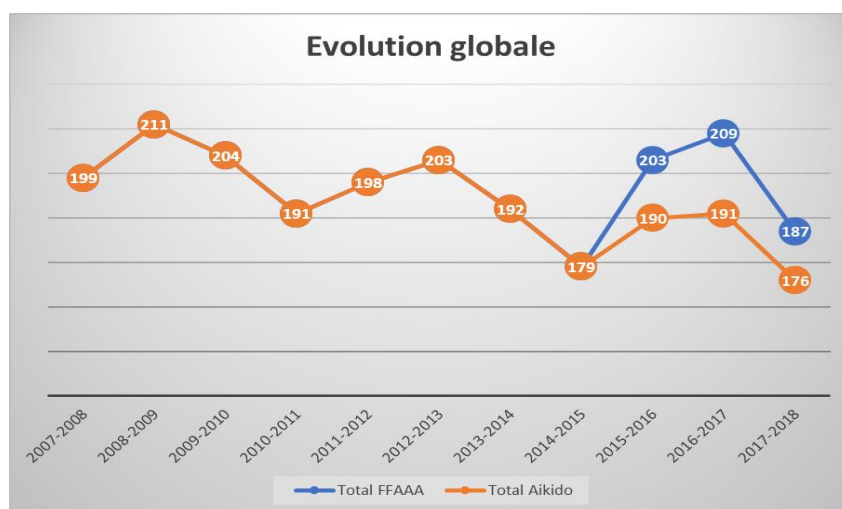
- Un stage départemental (stage payant, validant) le 15 octobre 2017, animé par Bruno Gonzalez, 6ème Dan, membre du CTN. Stage à la participation exceptionnelle, avec 73 participants, venus de toute la Bretagne et au-delà (pays Nantais, Normandie), et ayant généré 1200€ de recette avec un bilan financier pratiquement équilibré (-17,65€).
- Un second stage départemental (stage exceptionnellement gratuit, validant) le 26/27 Mai 2018, animé par Philippe Grangé, 6ème Dan, membre du CTN. Le nombre de participants a été correcte (26/38 personnes).

Le Trésorier rappelle que le financement d'un stage départemental (honoraires, déplacements, nuitées de l'enseignant) s'articule autour de la ristourne de la ligue, de la subvention de la commission départementale de la jeunesse et des sports et de la participation de chaque stagiaire.

2.2 Bilan des effectifs

Le Président fait le point détaillé sur le nombre de licenciés dans le département et son évolution (document en pièce jointe).

Après le fort regain de licenciés les 2 années précédentes (190 en 2015, 191 en 2016), regain encore augmenté par l'affiliation du club de Kinomichi « Les ailes du vent », les effectifs connaissent une nouvelle baisse significative. Tant pour le périmètre total FFAAA (187 vs 209 : -10,5%) que sur le périmètre Aïkido seul (176 vs 191 : -7,9%). La tendance sur le long terme est aussi préoccupante avec un niveau atteint le plus bas depuis 10 ans. Le plan de développement de la Ligue et du Codep35 devraient inverser cette tendance baissière l'année prochaine.



Evolutions des effectifs par club entre 2017 et 2018 :

	2016-2017		2017-2018	
ARC Villejean Rennes	19	36%	12	-37%
CPB Rennes	37	-8%	44	19%
Aïkido Dinard	26	13%	25	-4%
CSGR Rennes	7	17%		-100%
AC Montgermont	10	-9%	10	0%
TA Rennes	26	-10%	25	-4%
Sporting Club Le Rheu	24	-20%	22	-8%
AC Bainais	14	8%	10	-29%
AC Guichenais	28	17%	28	0%
Les ailes du vent	18	38%	11	-39%
Total FFAAA	209		187	
Delta YoY (Valeur)	6		-22	
Delta YoY (%)	3,0%		-10,5%	
Total Aikido	191		176	
Delta YoY (Valeur)	1		-15	
Delta YoY (%)	0,5%		-7,9%	

La fermeture du club CSGR n'explique que très partiellement cette baisse, ses adhérents s'étant souvent inscrits ailleurs. Le CPB est le seul club en croissance (+19%). Les clubs de Villejean, Bain et les ailes du vent ont connus une baisse importante d'adhérents (de -30% à -40%). Les autres clubs sont restés stables ou en très légère décroissance. La tendance pour Montgermont en 2018-2019 est très positive, grâce à une forte activité de promotion, qui malgré 4 départs, passe pour l'instant de 10 à 14 licenciés (+40%).

Concernant la représentation des femmes et des mineurs, entre 2017 et 2018, les évolutions suivantes sont constatées :

- Mineurs : représentaient 9,1% en 2017 (19 sur 209), seulement 0,5% en 2018 (1 sur 187).
- Femmes : représentaient 27,7% en 2017 (58 sur 209), 26,2% en 2018 (49 sur 187).

Ces tendances ne sont pas encourageantes en particulier pour la participation des mineurs dans le 35. Il faut espérer de nouvelles adhésions cette année (à titre de comparaison, le Finistère compte 27,6% d'enfants (73 sur 264 licenciés), et la Bretagne entière 18,9% (116 sur 613 licenciés). A ce sujet, le calendrier de la Ligue prévoit l'organisation d'un stage de formation aux jeunes/enfants, le 7 Avril à Châteaulin.

2.3 Bilan de la convention avec le département

Le Président rappelle les rencontres qui ont eu lieu avec les Gestionnaires Sport du département. Début 2017, le Codep35 a finalisé et transmis à la DDJS son projet de développement pour l'Olympiade 2017-2020. Ce document est disponible en téléchargement sur le site Internet du Codep35.

Il est rappelé que cet organisme est le principal pourvoyeur financier depuis des années, en contrepartie, le Codep35 s'engage à respecter, et à faire respecter, les termes et les objectifs de la convention agréée, et à définir et exécuter son projet de développement.

La convention 2017-2020 entre le département et le Codep35 signée le 17 Mars 2017, engage le département au versement d'une aide de 800 euros par an sur la durée de l'Olympiade. Cette aide a été reconduite cette année.

2.4 Bilan des autres actions du Codep

Le Président rappelle notamment :

- La maintenance régulière du site Internet du Codep35 (aikido-35.fr), et la diffusion sur ce site de l'actualité de l'Aïkido et affinitaires dans le département (information sur les stages, calendrier, informations fédérales, etc...). Le nouveau Logo FFAAA décidé par la Fédération a été relayé et intégré au site Internet. De même les coordonnées du club de Kinomichi « Les ailes du Vent ».
- La réalisation d'une étude sur la compétition hors fédérations en Bretagne et en Ile-et Vilaine (clubs non affiliés FFAAA/FFAB), et sur les positions respectives des deux fédérations.
- Sa participation au nouveau Comité Directeur de la Ligue Bretagne, élu fin 2017, avec une forte contribution à ses différentes actions, notamment à la création de son plan de développement et au suivi des actions, agréée cette année par le Comité Directeur de la Ligue, et à la prise en charge de sa commission communication. Sur ce dernier thème, il est rappelé :
 - o La création d'un nouveau Logo pour la Ligue Bretagne et de nouvelles affiches
 - o La mise à jour et la maintenance du site Web de la Ligue
 - o L'animation événementielle de réseaux sociaux (Facebook, compte Instagram créés)
 - o L'organisation et la communication liée au stage du 24 Juin 2018 au profit du Téléthon. Ce stage à été une occasion forte de communiquer autour de la discipline, avec des articles de presse, la diffusion d'un reportage TV réalisé par la chaine Tébéo et diverses diffusions sur les réseaux sociaux. C'était aussi un espace d'expression pour des professeurs gradés investis dans la Ligue.

Soumis au vote, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3- Rapport financier

Le Trésorier présente le compte de résultat de l'exercice 2017-2018 (document en pièce jointe).

Le solde de l'année est négatif avec un résultat de -645,64€, notamment en raison du second stage gratuit avec Philippe Grangé, offert aux licenciés.

Le niveau de trésorerie est de +3466,16€.

Conformément au budget précédemment voté, et compte tenu du niveau de trésorerie très positif constaté l'année dernière, un budget d'aide ponctuelle et de solidarité envers des clubs, et un budget d'aide à la formation avait été provisionnés. En application de ces aides, ont été versés :

- Une aide pour une campagne de communication flyers/affiches, au club de Kinomichi « Les ailes du vent », d'un montant de 200€.
- Une aide au CQP pour 1 candidat, d'un montant forfaitaire de 230€.

Soumis au vote, les comptes de l'exercice clos sont approuvés à l'unanimité.

4- Orientation du budget pour l'exercice 2018-2019

4.1 Information sur les effets de la réforme de l'organisation territoriale

En préambule de la présentation du budget pour l'exercice 2017-2018, le Président informe les participants que suite à la réforme de l'organisation territoriale du pays, les fédérations ne pouvant conserver que deux niveaux d'organes déconcentrés face à ceux de l'état, il est intervenu une réforme des organes déconcentrés de la FFAAA.

L'organisation retenue par la Fédération est la création d'une Ligue Régionale (regroupant les anciennes Ligues), et la création d'un Comité Interdépartemental (CID), correspondant géographiquement aux structures des anciennes Ligues. L'interdiction par le législateur de trois niveaux d'organes déconcentrés a donc contraint à la dissolution des Codep dans les régions concernées par cette réforme, ce qui n'est pas le cas de la Bretagne. Le Codep35 n'est donc pas pour l'instant affectée par ces mesures.

Une autre conséquence est la décision fédérale d'accorder davantage de prérogatives aux régions. Prerogatives jusque-là gérées au niveau national. L'année 2019 devrait donc voir la concrétisation au niveau régional de la prise en charge de différentes nouvelles missions, et par la création d'un nouveau Comité Régional de Formation et Technique (CRFT), qui prendra en charge : l'accompagnement VAE CQP, l'Ecole des Cadres, la formation opérationnelle à l'évaluation, la préparation au 3/4eme dan, la formation opérationnelle au BF, l'organisation des passages de grades 1^{er} et 2eme Dan. Le CRFT sera composé d'un maximum de 12 cadres techniques, d'un référent 6eme Dan (3eme Dan + BF minimum + autres critères d'accessibilité en cours de définition par la Ligue).

4.2 Orientation du budget pour l'exercice 2018-2019

Le Trésorier présente le budget prévisionnel pour l'exercice 2018-2019 (document en pièce jointe).

Le département souhaite maintenir une politique visant à attirer les populations les plus défavorisées et d'avantage de femmes vers la pratique sportive. Le projet de développement du Codep35 pour la prochaine Olympiade est en ligne avec ces objectifs.

Le budget prévoit l'organisation de 2 stages annuels, chaque expert animant le stage autour d'une thématique définie préalablement par le Comité Directeur. Sont proposés :

- Un stage départemental payant (validant pour les passages de grades, et inscrit au calendrier de la Ligue de Bretagne), le Dimanche 14 Octobre 2018 au CPB Rennes, animé par Bruno Gonzalez, 6^{ème} Dan, membre du CTN.
- Un stage départemental payant, (validant pour les passages de grades, et inscrit au calendrier de la Ligue de Bretagne), le WE du 25/26 Mai 2019 réparti sur les dojos de la TA et du CPB à Rennes, animé par Philippe Grangé, 6^{ème} Dan, membre du CTN.

Il est aussi rappelé que la Ligue Bretagne organisera le 24 Mars 2019 un stage National de nature exceptionnelle en présence de Chistian Tissier Shihan, 8^o Dan, qui sera organisé au Dojo Régional à Rennes, et largement relayé au niveau médiatique. Son organisation mobilisera fortement son Comité Directeur, ainsi que le Codep35.

Par ailleurs, l'Ille-et-Vilaine accueillera les sessions de formations/examens suivants, inscrits à l'agenda de la Ligue Bretagne :

- Le premier stage de préparation aux passages grades 1^{er}/2^{ème} Dan, le 21 octobre, au dojo du Cosec au Rheu.
- La formation à l'évaluation (formation initiale 2eme session, et formation continue), le 10 Février, dans la salle à l'étage du CPB.
- La troisième session de formation de l'Ecole des Cadres, le 12 Mai, au Dojo de Montgermont.
- L'examen du Brevet Fédéral, le 16 Juin (en solution de secours, si le Dojo du Rheu n'est pas disponible). Point à confirmer.

Pour information, l'Ecole des Cadres va être revisitée. Une commission formation a été élue récemment par la Ligue (Max Ebely, Remi Besrest), et travaillera en lien avec les techniciens de la Ligue (2 membres du CTN), pour établir un cahier des charges et un contenu de progression et de programmation sur 4 années. Le Codep35 suivra cette évolution de près.

Il est rappelé qu'un stage n'est validant pour les passages de grade, que s'il est animé par un membre du Collège Technique National (CTN). Il est aussi rappelé que l'Assemblée Générale de la Ligue Bretagne du 1^{er} Octobre 2017 a validé une revalorisation du tarif horaire minimum net des intervenants pour les stages, passant ainsi à 70€ de l'heure.

Concernant le soutien aux clubs, et l'aide à la formation des enseignants. Sont reconduits :

- Un budget d'aide aux clubs en difficultés et de communication, à hauteur de 300€.
- Un budget d'aide à la formation BF/CQP, à hauteur de de 300€.

Le Président informe que le barème de contribution du Codep35 aux formations BF et CQP a été revu en concertation avec la Ligue, afin de mieux harmoniser et combiner leurs contributions respectives. Pour 2018-2019 le barème suivant est adopté :

	Montant	Ligue	Codep35	Candidat 35
BF				
3 week ends de Guerledan	N/A	100% (hors transport)		Transport
Stage de Sablé	250€ hébergement inclus	50%		50% + Transport
Formation PSC1	55 €		50%	50%
Inscription à la formation du BF	75 €		50%	50%
Inscription à l'examen	65 €	50%		50%
CQP				
Stage de Sablé (préparation UC1/UC2)	250€ hébergement inclus	50%	50%	Transport
Paris (préparation UC3)	80 €			100% + Transport
Inscription à la formation du CQP	Gratuite	N/A	N/A	N/A
Inscription à l'examen	200 €	50%	50%	Transport

Compte tenu des recettes générées et de l'équilibre global du budget, aucun autofinancement ne sera prélevé cette année.

Soumis au vote, le budget prévisionnel pour l'exercice 2018-2019 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président, avant de clore la séance, remercie tous les participants pour leur présence.

Martin GAUMONT
Président du CODEP35 FFAAA